## LISTE DE CONTRÔLE POUR L'AVANT-PROGRAMME ENDURANCE 2008



**Concours** (cat.): CEIO 3\* 160 kms

(lieu): Compiègne (NF): FRANCE **Date**: 31 mai 2008

#### **CONDITIONS GENERALES**

Le concours est organisé conformément:

- Aux Statuts de la FEI, 22<sup>ème</sup> édition, en vigueur au 15 avril 2007
- Au Règlement Général de la FEI, 22<sup>ème</sup> édition, en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2007
- Au Règlement Vétérinaire FEI,  $10^{\rm ème}$  édition, en vigueur au  $1^{\rm er}$  janvier 2006)
- Au Règlement FEI des Raids d'Endurance, 6ème édition, en vigueur au 1er janvier 2005
- Au classement FEI par Etoiles pour Endurance, en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2005
- Ainsi qu'à toutes les corrections et modifications aux Règlements susmentionnées, publiées ultérieurement par la FEI.

Les Statuts et le Règlement Général comportent une clause arbitrale selon laquelle, tout appel contre une décision rendue par la FEI ou l'un de ses organes, sera arbitrée exclusivement par le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dont le siège est à Lausanne, Suisse.

Il est de la responsabilité des Fédérations Nationales de s'assurer que leurs participants ont l'âge correct pour participer à la compétition; les cavaliers ainsi que les chevaux doivent être inscrits auprès de la FEI.

## <u>L'Annexe fait partie intégrante de cet avant-programme</u> <u>FEI approuvé et signé.</u>

Ceci doit être imprimé dans le programme définitif

Date:	Signature :	
		Ian Williams
		Directeur
		Département Endurance

## **CEI 1\* - RAID SUR UN JOUR**

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	1*	40
CEI	1*	50
CEI	1*	60
CEI	1*	70
CEIJYR	1*	40
CEIJYR	1*	50
CEIJYR	1*	60
CEIJYR	1*	70

## **CEI 2\* - RAID SUR UN JOUR**

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	2*	80
CEI	2*	90
CEI	2*	100
CEI	2*	110
CEIJYR	2*	80
CEIJYR	2*	90
CEIJYR	2*	100
CEIJYR	2*	110

## **CEI 3\* - RAID SUR UN JOUR**

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	3*	120
CEI	3*	130
CEI	3*	140
CEI	3*	150
CEI	3*	160 and +
CEIO	3*	160
CEIJY	3*	120
CEIOJY	3*	120

## **CEI 4\* - RAID SUR UN JOUR**

CLASSES	ETOILES	KM
CEI-CH	4*	160
CEIJY-CH	4*	120

## CEI 2\* - 2 RAID SUR DEUX JOURS

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	2*	80 + (2)
CEIJY	2*	80 + (2)

## **CEI3 \* - 2 RAID SUR DEUX JOURS**

CLASSES	ETOILES	KM
CEI	3*	160 + (2)

## CODE DE CONDUITE FEI POUR LE BIEN-ETRE DES CHEVAUX

La Fédération Equestre Internationale (FEI) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre international qu'elles adhèrent au Code de Conduite de la FEI et qu'elles reconnaissent et acceptent que le bien-être du cheval soit en tout temps considéré comme souverain et qu'il ne soit jamais subordonné à aucune influence commerciale ou de compétition.

- 1. Le bien-être des chevaux prédomine sur toutes les autres exigences, à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclut la bonne gestion des chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage et la sellerie ainsi que le transport.
- 2. Pour être autorisés à concourir, les chevaux et les concurrents doivent être physiquement aptes, compétents et en bonne santé. Cela comprend l'utilisation de médicaments, les procédures chirurgicales qui menacent le bien-être ou la sécurité des chevaux, la gestation des juments et le mauvais usage des aides.
- 3. Les épreuves ne doivent pas porter préjudice au bien-être des chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétition, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du cheval à poursuivre son voyage après l'épreuve.
- 4. Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée. Cela recouvre les soins vétérinaires appropriés, les blessures pendant les concours, l'euthanasie et la retraite.
- 5. La FEI encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

## I. INFORMATIONS GENERALES

Ville de Compiègne

1.	DESCRIPTION	DU CONCOURS (Veuillez vous référer à la page 3)		
	Statut (Art. 824):	CEI1*		
		CEI3*		
		CEIJY1*		
		CEIJY3* Km		
		<b>CEIO3*</b> X Km 160 / <b>CEIOJY3*</b> Km		
		<b>CEI-CH4*</b> Km 160 / <b>CEIJY-CH4*</b> Km 120		
	Lieu:	Compiègne		
	Pays :	France		
	Dates :	31 mai 2008		
2.	ORGANISATEU	<b>R</b> (Adresse complète)		
	Nom:	JUMP 60		
	En collaboration av	vec ENDURANCE COMPIEGNE		
	Adresse:	14 route Nationale		
	60610 La Croix St	Ouen		
	Tálánhana: 00.22	(0) ( 00 47 02 27 Táláforr		
	Téléphone: 00 33 (0) 6 09 47 02 37 Téléfax: 00 33 (0) 3 44 91 06 87  Courriel: jump-60@wanadoo.fr			
	Site Internet:	compiegne-endurance.com		
_				
3.		NISATEUR (Art. 101.6)		
	Président du conc			
	Courriel:	jump-60@wanadoo.fr		
	Secrétaire du concours : Monique ROSSI			
		ı concours : Stade Equestre – Terrain du Grand Parc – 60200 Compiègne		
4.	SPONSOR(S)			
	Nom(s): Duba	i Equestrian Club		
	Orange France Tel	ecom		
	Conseil Régional d	e Picardie		
	Conseil Général de	e l'Oise		

# II. OFFICIELS (Devoirs des Officiels, voir Art. 822 (amendé)) (prénom, nom et nationalité)

1.	JURY DE TERRA	<b>AIN</b> (Art. 148, 1	153, 823, 822.1, Annexe	e IV)
	Président : Mauri Niveau : Nationalité : Courriel:	izio STECCO  1*  ITA	2* 3*	4* X
	Membre : Niveau : Nationalité :	Sundar RETHIN  1*  IND		* 🛛
	Membre : Niveau : Nationalité :	Daffi AL MARRI  1* QAT	2* 3*	4* X
	Membre : Niveau : Nationalité :	Gérard NICOLA 1* FRA	AS 2* 3*	4* X
	Membre : Niveau : Nationalité :	Paule PIETRON  1*  FRA	II 2*	
2.	Annexe IV)		ANGER): (Art. 156, 15 Championnats et les CE 2* 3*	
		_		

**3. COMMISSION D'APPEL**: (Art. 154, 164, 822)

Président : Ken LOW

Adresse: 17 rue du Bourg

60350 Pierrefonds

	Courriel:			
	Membre :	Renaud LALOU		
	Membre :	Patricia WAHLE	N	
4.			: (Art. 144, 822.4) es la liste des Commis	esaires on Chof
	d'Endurance FEI)	electionne d'apre	es la liste des Commis	sailes en Chei
	Nom:	Mathieu RIETH		
	Nationalité :	FRA		
	Courriel:			
5.	COMMISSAIRE	<b>S</b> : (Art. 144, 82	22.4)	
	Nom:	Annie WALLE		
	Nom:			
6.	<b>COMMISSION</b> 1007, 1008, 1009		/ <b>DELEGUE</b> : (Art.	158, 822.3, 1003,
	Président :	Antoine SEGUI	N	
	Nationalité :	FRA		
	Courriel:	flomaleo@wana	adoo.fr	
	Niveau:	1* 2*	3* 4	* 🛛
	_		Daniele GAGLIARDI	
	Nationalité :	ITA	2*	4* 🛛
	Niveau :	1*	2* 3*	4 <sup></sup> [X]
	` ,	é(s) : (un memb	re pour 15 chevaux)	(NOM +
	NATIONALITES	_	. 🗖	
	Name Frans ARTS		Niveau: 1* □	2* □ 3* □ 4* ⊠
	Nationalité NED	AMOULE	N1: 455 🗔	24 - 24 - 44 - 5
	Name Jean Marc I	LAMOLLE	Niveau: 1* □	2* 🗌 3* 🗌 4* 🖂
	Nationalité BEL	CANTOC	Ni:	2 × □ 2 × □ 4 × □
	Name Guihlerme	SANTUS	Niveau: 1* □	2*
	Nationalité BRA			

## III. CONDITIONS TECHNIQUES SPECIFIQUES

**1. COMPETITION** (Art. 820, 821, 808, 806, 801)

Equipe OUI Individuel OUI

Temps limite du raid 16h20

Méthode de départ en groupe

Genre de terrain terrain varié

Différence d'altitude de 45 m à 360 m

#### 2. DISTANCE MINIMUM PAR JOUR

Km 160.4 Nombre de phases (2 à 6) 6

#### **Vet Gates**

Km 32.8 Dans une halte chronométrée de 40 min.

Km 21 Dans une halte chronométrée de 40 min.

Km 32.6 Dans une halte chronométrée de 40 min.

Km 20.3 Dans une halte chronométrée de 40 min.

Km 32.7 Dans une halte chronométrée de 50 min.

Km 21 Dans une halte chronométrée de « finish ».

(avec au moins une halte chronométrée de 40 minutes minimum)

#### Pour tous les raids de 160 km, 5 Vet Gates sont obligatoires.

Lorsqu'une réinspection vétérinaire est obligatoire, la halte chronométrée peut-être prolongée de 10 minutes.

## 3. FREQUENCES CARDIAQUES

A chaque contrôle vétérinaire, la fréquence cardiaque ne doit pas dépasser 64 après 30 minutes de repos.

#### 4. POIDS MINIMUM

(pas de poids minimum pour les compétitions Enfants, Juniors et Jeunes Cavaliers)

Kg 75

Méthode de pesage électronique

#### 5. LIEU ET HEURE DE DEPART

Lieu Hippodrome de Compiègne

Heure 6h00

#### 6. LOGOS

🛮 sont autorisés 💮 ne sont pas autorisés

#### 7. INVITATIONS

- a) Championnats & CEIO,s (Art. 826)
- **b) CEI,s** (Art. 826)

Pays invités
Algérie, Allemagne, Arabie Saoudite,
Australie, Bahrein, Belgique, Brésil, Danmark, Espagne, France, Grande
Bretagne, Irlande, Italie, Jordanie, Luxembourg, Malaisie, Oman, Pays Bas,
Pologne, Portugal, Quatar, Suède, Suisse, UAE, USA

Nombre de concurrents par pays

Nombre de concurrents pour la France

Nombre de chevaux par concurrent/pays

1

## 8. DATES DE CLÔTURES DES INSCRIPTIONS (Art. 121)

Les concurrents souhaitant participer à un concours international doivent être en possession d'une confirmation signée par leur FN. (Les concurrents doivent être inscrits pour les concours internationaux par leur FN). Les Comités organisateurs ne peuvent pas accepter d'autres inscriptions.

#### Secrétariat du concours pour les cavaliers étrangers :

JUMP'60

14 route Nationale

60610 La Croix St Ouen

Téléphone: Nicolas WHALEN 0033 (0) 6 09 47 02 37

Téléphone: Monique ROSSI 0033 (0) 6 62 10 12 93 (english speaking)

Fax: 0033(0) 3 44 91 06 87 E-mail: jump-60@wanadoo.fr

#### 9. DELAI DE SOUMISSION (Art. 121)

(Obligatoire pour CEIO,s et Championnats seulement)

Inscriptions de principe 22 avril 2008
Inscriptions nominatives 6 mai 2008

Inscriptions définitives 20 mai 2008

Les engagements des cavaliers étranger doivent être envoyé au CO avec Copie à la FFE: Fax +33.158.17.58.07 – Email activites.inter.France@ffe.com

#### Date de clôture des engagements pour les Cavaliers Français

Les Cavaliers Français devront adresser leur demande de participation sur le formulaire correspondant **avant le 12 mai 2008 midi**,

FFE/DTN, Bureau de l'Entraîneur National, 81 avenue Édouard Vaillant - 92517 Boulogne ou par fax : 01.58.17.58.53 .

Leurs engagements devront parvenir à FFEcompet soit par courrier soit via internet avant le mardi 19 mai 2008 midi

#### **10. DEPENSES ET PRIVILEGES** (Art. 132,133, 826.5)

Préciser les conditions de voyage, genre de logement, période la prise en charge par l'organisateur et toutes compensations prévues pour :

## A) CONCURRENTS/ CHEFS D'EQUIPE (si prévu)

L'organisation prendra en charge les repas de tous les concurrents et des chefs d'équipe participant à la coupe de Nations

4 repas : jeudi soir, vendredi midi et soir, samedi soir.

3 petits déjeuners : vendredi, samedi et dimanche

#### **B) PALEFRENIERS**

1 groom par cheval

3 petits déjeuners : vendredi, samedi et dimanche

#### A) CHEVAUX

Le transport des chevaux est à la charge des participants.

Le logement des chevaux est assuré par l'organisation. Boxes compris dans l'engagement du jeudi 29 mai au dimanche soir 1<sup>er</sup> juin inclus.

Boxes paillés à l'arrivée. Sur place, vente de copeaux, paille et foin.

Boxes en dur.

Pas de chevaux en transit.

Pas de paddock sur place.

NB: Le CO doit mettre à disposition suffisamment d'installations sanitaires avec douches chaudes et froides pour hommes et femmes.

#### 11. DROIT D'INSCRIPTION

400 euros.

Déclaration de partants :

Les Chefs d'Equipes doivent déclarer la composition de leur équipe au secrétariat du concours le vendredi à 18h00 après la réunion des chefs d'équipe.

Réunion des Chefs d'Equipe

Le vendredi 30 mai à 17h30 au secrétariat du concours.

#### **12. CLASSEMENT GENERAL** (Art. 128, 129, 130, 833)

S'il est prévu, donner les détails sur la méthode d'attribution, épreuves de qualification, prix en espèces et/ou genre de prix en nature. Le prix du vainqueur ne doit pas excéder le 1/3 du montant total des prix en espèces. Le nombre minimum de prix offerts pour chaque épreuve doit être attribué sur la base d'un prix par quatre concurrents ayant participé, avec un minimum de cinq prix.

MONTANT TOTAL

16 600 €

Individuel

1° 2500 €

2<sup>e</sup> 2000 €

3<sup>e</sup> 1200 €

4<sup>e</sup> 1000

<sup>5e</sup> 500 €

Equipe

1° 4000 € 2° 3200 € 3° 2400 €

Prix de la meilleure condition : oui X non / montant : Cadeaux Pour les 10 premiers chevaux dans l'ordre d'arrivée du vainqueur.

#### **13. PRIX**

Un prix récompensant tous les concurrents ayant terminé l'épreuve doit être attribué. Prière de mentionner **le détail** des prix distribués en nature.

Plaques, flots, souvenirs

## IV. CONDITIONS VETERINAIRES (Art. 1011, 830, 831, 832)

#### 1. EXAMEN VETERINAIRE

Date 29 mai (de 12h00 à 20h00) arrivée aux écuries Heure

10

#### 2. PREMIERE INSPECTION

Date vendredi 30 mai (aux boxes) Heure 10h30 / 12h00

Vendredi 30 (trotting dans l'ordre des numéros) à partir de 15h00.

#### 3. INSPECTION FINALE

Date samedi 31 mai dans les 30mn suivant l'arrivée

#### 4. INSPECTION DE LA MEILLEURE CONDITION

Date dimanche 1<sup>er</sup> juin Heure à confirmer

#### 5. VETERINAIRE TRAITANT DU CONCOURS

CEI4\* un vétérinaire traitant pour 20 chevaux, CEI3\* un vétérinaire traitant pour 30 chevaux, CEI2\*/1\* un vétérinaire traitant pour 50 chevaux

Nom: Agnès BENAMOU

Nom: Alexandro HERRERA

#### 6. FORMALITES DOUANIERES

Nom: Horse Logistic Compagny

Adresse: Avenue d'Anvers

33521 BRUGES Cedex

Téléphone: 0033 (0) 5 56 43 66 66 Téléfax: 0033 (0) 5 56 43 84 80

Courriel abc-international@wanadoo.fr

#### **CONDITIONS SANITAIRES A L'IMPORTATION DES CHEVAUX**

Détails sur les tests sanitaires, et cas échéant, sur la période et le protocole de quarantaine, etc. <u>VEUILLEZ ANNEXER DES EXEMPLAIRES DE PERMIS D'IMPORTATION</u> (POUR LES TESTS DE SANTE PAR DES LABORATOIRES) QUI SERONT REQUIS POUR LES CHEVAUX PARTICIPANT A CE CONCOURS. En cas de doute, nous vous prions de contacter le Département Vétérinaire dès que possible.

#### 7. LABORATOIRE DE CONTROLE DES MEDICATIONS

Détails concernant le laboratoire FEI, mentionné sur la liste, désigné pour effectuer des analyses de prélèvements en provenance de ce concours. (Règ. (Règlement vétérinaire Art. 1021, et Bulletin FEI)

Nom : Les courses Hippiques d'Yves Bonnaire

Adresse: 15 rue de Paradis

91370 Verrières le Buisson

**FRANCE** 

Téléphone: 0033(0) 169 752 830

Téléfax: 0033(0) 169 752 829

Courriel yves.bonnaire@liberty.surf.fr

## 8. NOM DU MEDECIN/SERVICE MEDICAL

Nom: Patricia WAHLEN

Christian WILLART

## 9. NOM DU MARECHAL FERRANT

Nom: Stéphane DELANCHY

Eric SELTZER